

Nombre de Délégués :

En exercice.....120
Présents.....61
Votants..... 62

Objet :

**DEMANDES
D'EXONERATION DE LA
TEOM 2018**



N°7/07/10/2017

L'an deux mille dix sept, le sept octobre à 9 heures, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac Saint Quentin sous la présidence de M. Philippe MELOT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 12 septembre 2017*

Etaient présents :

ALLAS LES MINES : M. Michel MONTEIL
ARCHIGNAC : Mme Josiane FRAYSSE,
AUBAS : M. Henri GALINAT,
BEYNAC ET CAZENAC : M. Philippe SOULETIS,
BEZENAC : M. Vincent CARVES,
BORREZE : M. Dominique HERMENAULT, M. Alain LALBAT,
BOUZIC : M. Pierre MENANT,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CARSAC AILLAC : M. Patrick TREILLE,
CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. J-Pierre NADAL, Mme M-F ROUBERGUE,
CAZOULES : M. Gérard VIELLE,
CENAC ET ST JULIEN : Mme Sylvie TISSERAND, Mme Huguette ROBISSOUT,
DAGLAN : Mme M-Hélène VASSEUR,
FLORIMONT GAUMIER : M. Mathias LUCAS
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
LA CHAPELLE AUBAREIL : Mme Agnès DUBOIS, M. Sébastien FRIT,
LA ROQUE GAGEAC : Mmè MaëliSS LINDSTROM,
LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL : M. Marcel POIRIER, Mme Amandine DALBAVIE,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MARQUAY : M. Daniel LALEU,
MEYRALS : M. Philippe DAURY, Mme Jacqueline JOINEL,
MONTIGNAC : M. Michel BOSREDON,
PAULIN : M. Alain PERIQUOI,
PEYRILLAC ET MILLAC : Mme Denise ARNOULT,
PEYZAC LE MOUSTIER : Mme BRIDE ROYE,
PRATS DE CARLUX : Mme Eloïse MARADENE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS,
SARLAT LA CANEDA : M. Philippe MELOT, Mme Marlies CABANEL,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE,
SIMEYROLS : M. Vincent FLAQUIERE,
ST AMAND DE COLY : M. J-Pierre PACAUD,
ST ANDRE D'ALLAS : M. D. THIBART,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magalie LOPEZ,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE, M. Daniel CHEVALIER,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Serge CANADAS, M. Jean-Pierre HAMEL,
ST LAURENT LA VALLEE : Mme ROUVES,
ST LEON SUR VEZERE : M. Gé KUSTERS, M. David LESPINASSE,
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE,

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le

AR PREFECTURE

024-252402284-20171007-2017077102017-DE
Regu le 07/11/2017

ST VINCENT DE COSSE : M. Georges De MEYERE,
ST VINCENT LE PALUEL : M. Etienne ROUQUIE, Mme Christine DANGREMONT,
STE NATHALENE : Mme Brigitte AOUDOUARD,
VALOJOULX : M. Philippe BASTIDE, Mme Christiane SALVIAT,
VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA,
VEZAC : M. Patrick SINGIER,
VITRAC : M. Eric GAUTHIER,

Mme Marlies CABANEL (*commune de Sarlat la Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

Procuration : M. Jean-Jacques ALBIE à M. Dominique THIBART (*commune de St André d'Allas*).

Excusé(e)s : MM. Jean-Claude CASSAGNOLE et Francis COUSIN (*commune de Domme*),
M. Bernard PICHENOT (*commune de la Roque Gageac*), Mme Sylvie JESINGHAUS (*commune de Marquay*),
Mme Christine CHIES (*commune de Meyrals*), Mme Christiane DESMOULINS (*commune de Nabirat*),
M. Jean-Claude VAN SEVEREN (*commune de St Aubin de Nabirat*),
M. Gérard TEILLAC (*commune de St Crépin*), M. Alain BOYER (*commune de Vézac*).

Présente sans voix délibérative : Mme. Elisabeth GARCETTE (*commune de Peyzac le Moustier*)

Le Président expose que le Comité Syndical du SICTOM du Périgord Noir doit prendre une délibération avant le 15 octobre de l'année en cours pour fixer les exonérations de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui seront appliquées au cours de l'année suivante :

Il rappelle que :

L'article 1521-III du CGI autorise l'exonération de la TEOM pour les locaux à usage industriel et commercial à l'exclusion de toute partie dévolue à l'habitation, ainsi que pour les immeubles munis d'un appareil d'incinération d'ordures ménagères agréé et normalisé.

Aussi, il y a lieu d'examiner les demandes d'exonération de la TEOM des propriétaires suivants :

- ETS COSTE (Monsieur Genson) – 24250 LA CHAPELLE PECHAUD
- SA SOUILLAC – Naudissou – 24202 SARLAT CEDEX
- M. André PIMOND – 24290 LA CHAPELLE AUBAREIL
- SARL DUPUY – Lafon – 24290 MONTIGNAC
- SA Jean RAYNAL TRANSPORTS – BP N° 40 - 24570 LE LARDIN pour ses locaux de Montignac,
- M. Jean Paul CHRISTOFLOUR – 40 rue du 4 septembre – 24290 MONTIGNAC pour les parcelles AT 400, AP 230, AS 74
- ETS SAVIMAT – Route des Eyzies – 24290 MONTIGNAC
- GRAND GARAGE DE LA DORDOGNE, concessionnaire PEUGEOT – Avenue de la Dordogne – 24200 SARLAT (cette entreprise loue auprès de la SCI CHARDARD Pré de Cordy des locaux à usage de concession automobile)
- MAG SARLAT (propriétaire du magasin GIFI - MEYZIEU BAZARD – Pré de Cordy – 24200 SARLAT) – ZI la Barbière – 47300 VILLENEUVE SUR LOT
- EURL JP DECO – route de Souillac – 24200 SARLAT
- SCI J.M.G. – Bonnefon – ST CREPIN ET CARLUCET
- VM DISTRIBUTION – Agence VM BOISSIERE SARLAT – ZI de Madrazes – 24200 SARLAT
- SCI FREMY C/DEVIERS R – Franqueville – 24290 MONTIGNAC

AR PREFECTURE

024-252402284-20171007-2017077102017-DE
Regu le 07/11/2017

- ALLEZ ET CIE – Maison Blanche BP N° 79 – 24200 SARLAT
- M. MEYNOT Hervé Maurice / ETS MEYNOT HERVE – Route de Doissat – 24170 ST LAURENT LA VALLEE
- SCIERIE France PLOTS – Deban Didier – ZI Franqueville – 24290 MONTIGNAC
- STE REXEL France pour son local situé ZI de Madrazès à SARLAT, loué à M. Jacques Auguste Ringoot – 30, Rue du Commandant Maratuel – 24200 SARLAT
- SCI FRANQUEVILLE – ZA Franqueville – 24290 MONTIGNAC
- M. Pierre MERCIER – Mécanique Générale – Pouch – 24590 ARCHIGNAC
- SA PERIGORD AMEUBLEMENT MENAGER – Chemin des Sables – 24200 SARLAT LA CANEDA pour la parcelle DW 43
- SAS SARLAT IMMOBILIER-CENTRE LECLERC – Chemin des Sables – 24200 SARLAT LA CANEDA (N° propriétaire PBCDQP) pour les adresses 9067 la Gare Sud, 9112 la gare sud, 9999 la gare sud et 0010, rue du Stade
- SCI DEVAL – Roudeyroux – 24200 VITRAC (N° propriétaire PBCB5C) pour les parcelles A 1293 1039 1040 1041 138 aux adresses suivantes : 11A Roudeyroux et 357 Roudeyroux – 24200 CARSAC.
- SCI LE SAULOU – M. VEYSSIERE Pierre Le Saulou – 24200 SARLAT (N° propriétaire PBCB8X) pour la parcelle CE 4
- SCI SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU ROQUAL – M. NOEL CIE BOUSCASSE – Le Roqual – 24200 CARSAC AILLAC – (N° propriétaire PBCB5G) pour les parcelles AA 44 et AA 45 aux adresses suivantes : 288A Le Roqual et 328 Le Roqual
- M. CLOUP Etienne Jean-Louis époux BORDES Bernadette Sylvie – Route du Lot – 24200 SARLAT (N° propriétaires MBTQH8 et MBVQHZ) pour les parcelles CE 7 et 8 aux adresses suivantes : 16 route du Lot et 18 route du Lot
- M. GAILLARD Jacques – La Garenne/La Baronie – 24210 BARS (N° propriétaires MBHRH8 et MBHRH9) pour l'adresse 0042 La Plaine – 24290 Thonac.
- SCI BCP GERANT DAS NEVES – Vialard – 24200 SARLAT LA CANEDA (N° propriétaire PBCGSG) pour les adresses 9001F, 9019 ET 9019A Les Vignasses – 24200 SARLAT LA CANEDA. L'entreprise STYLES ET FENETRES a signé un contrat d'élimination de ses déchets avec le SPIC du SICTOM du Périgord Noir
- SCI FONCIERE JARDEL – Route de Thonac – 24290 MONTIGNAC (N° propriétaire PBCPSQ) pour l'adresse 100 A Les Abattoirs – 24290 MONTIGNAC. Les locaux sont à usage de garage automobile ; l'entreprise dispose de filières agréées pour l'élimination de l'ensemble de ses déchets.
- SCI P C 3 – Pech Biel – 46090 LE MONTAT (N° propriétaire PBCJG3) pour les adresses 9001 Avenue de la Dordogne et 4 Avenue Joséphine Baker – 24200 SARLAT
- M. BRETTEL Pierre – Peyreplate – 24590 BORREZE (N° propriétaire MBTNF9) pour l'adresse 71 Peyreplate – 24590 BORREZE
- SCI LA FOURNERIE NORD – La Chapelle Péchaud – Le Bourg – 24250 CASTELNAUD LA CHAPELLE (N° Propriétaire PBCTV2) pour les adresses 17D et 1581 La Fournerie Nord – 24220 VEZAC

Cette société loue les locaux concernés à la société Coste Bois dont les déchets sont éliminés par l'entreprise Fongauffier Genson (attestation jointe à la demande).

AR PREFECTURE

024-252402284-20171007-2017077102017-DE
Regu le 07/11/2017

Ces propriétaires ont bénéficié d'une exonération pour 2017 et, à ce jour, leur situation n'a pas évolué.

Cinq nouvelles demandes nous sont parvenues :

- SA NATIXIS LEASE IMMO GESTIONNAIRE – 4 Place de la Coupole – 94220 CHARENTON LE PONT (N° Propriétaire P996GX) pour l'adresse 9001F Avenue Aristide Briand – 24200 SARLAT.

Cette société loue le local concerné à LIDL dont les déchets assimilés sont éliminés par la SARL WILLIAM SABATIER RECYCLAGE (attestation jointe à la demande)

- 1/ MME FREYTET Huguette – Les Trois Moulins – 24170 SAINT POMPON (N° propriétaire MBVRMZ) pour l'adresse 316 Croix de Bel-Air – 24250 DAGLAN

2/ M. FREYTET Albert Christian Bernard – Le Château de Bel-Air – 24250 DAGLAN (N° propriétaire MBTWN8) pour l'adresse 0317 Croix de Bel-Air – 24250 DAGLAN.

Ces deux propriétaires louent les locaux concernés à la SARL FREYTET BOIS ET MATERIAUX dont les déchets sont éliminés par le service industriel et commercial du SICTOM du Périgord Noir

- M. VEAUX Pierre – 14 Rue des Ecoles – 46090 ESPERE (N° propriétaire MB2BW5) pour l'adresse 22 Rue Jean de La Fontaine – 24200 SARLAT.

Ce propriétaire loue le local concerné à la société AEC (AUDIT ET CONSEILS . COMPTABILITE) laquelle fait valoir un contrat de prestation avec EASYTRI pour la valorisation des papiers issus de son activité. Elle ne produit pas de contrat pour l'élimination de l'ensemble des déchets assimilés

- SCI L'ETHE – 8 Avenue de la Gare – 24290 MONTIGNAC (N° propriétaire PBCTBF) pour l'adresse 17 Avenue de la Gare – 24290 MONTIGNAC.

Cette société loue le local concerné à la SAS M.N.P.N. laquelle fait valoir des apports réguliers de déchets facturés par le SICTOM du Périgord Noir à la déchèterie de Montignac. Elle ne produit pas de contrat pour l'élimination de l'ensemble des déchets assimilés

- SCI LES 2 PIERRES – 8 Avenue de la Gare – 24290 MONTIGNAC.

Cette société loue le local concerné à l'entreprise GRECO BLONDY spécialisée dans le désamiantage.

Elle accompagne sa demande des justificatifs concernant le traitement des déchets d'amiante mais elle ne produit pas de contrat pour l'élimination de l'ensemble des déchets assimilés

Vu l'article 1521 du Code Général des Impôts,

Vu l'avis du Bureau Syndical, en date du 29 septembre 2017

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'accorder l'exonération de la TEOM, pour l'année 2018 à l'exclusion de toute partie dévolue à l'habitation à :

- ETS COSTE (Monsieur Genson) – 24250 LA CHAPELLE PECHAUD

- SA SOUILLAC – Naudissou – 24202 SARLAT CEDEX

- M. André PIMOND – 24290 LA CHAPELLE AUBAREIL

- SARL DUPUY – Lafon – 24290 MONTIGNAC

- SA Jean RAYNAL TRANSPORTS – BP N° 40 - 24570 LE LARDIN pour ses locaux de Montignac,

- M. Jean Paul CHRISTOFLOUR – 40 rue du 4 septembre – 24290 MONTIGNAC pour les parcelles AT 400, AP 230, AS 74

- ETS SAVIMAT – Route des Eyzies – 24290 MONTIGNAC

AR PREFECTURE

024-252402284-20171007-2017077102017-DE
Regu le 07/11/2017

- GRAND GARAGE DE LA DORDOGNE, concessionnaire PEUGEOT – Avenue de la Dordogne – 24200 SARLAT (cette entreprise loue auprès de la SCI CHARDARD Pré de Cordy des locaux à usage de concession automobile)
- MAG SARLAT (propriétaire du magasin GIFI - MEYZIEU BAZARD – Pré de Cordy – 24200 SARLAT) – ZI la Barbière – 47300 VILLENEUVE SUR LOT
- EURL JP DECO – route de Souillac – 24200 SARLAT
- SCI J.M.G. – Bonnefon – ST CREPIN ET CARLUCET
- VM DISTRIBUTION – Agence VM BOISSIERE SARLAT – ZI de Madrazes – 24200 SARLAT
- SCI FREMY C/DEVIERS R – Franqueville – 24290 MONTIGNAC
- ALLEZ ET CIE – Maison Blanche BP N° 79 – 24200 SARLAT
- M. MEYNOT Hervé Maurice / ETS MEYNOT HERVE – Route de Doissat – 24170 ST LAURENT LA VALLEE
- SCIERIE France PLOTS – Deban Didier – ZI Franqueville – 24290 MONTIGNAC
- STE REXEL France pour son local situé ZI de Madrazès à SARLAT, loué à M. Jacques Auguste Ringoot – 30, Rue du Commandant Maratuel – 24200 SARLAT
- SCI FRANQUEVILLE – ZA Franqueville – 24290 MONTIGNAC
- M. Pierre MERCIER – Mécanique Générale – Pouch – 24590 ARCHIGNAC
- SA PERIGORD AMEUBLEMENT MENAGER – Chemin des Sables – 24200 SARLAT LA CANEDA pour la parcelle DW 43
- SAS SARLAT IMMOBILIER-CENTRE LECLERC – Chemin des Sables – 24200 SARLAT LA CANEDA (N° propriétaire PBCDQP) pour les adresses 9067 la Gare Sud, 9112 la gare sud, 9999 la gare sud et 0010, rue du Stade
- SCI DEVAL – Roudeyroux – 24200 VITRAC (N° propriétaire PBCB5C) pour les parcelles A 1293 1039 1040 1041 138 aux adresses suivantes : 11A Roudeyroux et 357 Roudeyroux – 24200 CARSAC.
- SCI LE SAULOU – M. VEYSSIERE Pierre Le Saulou – 24200 SARLAT (N° propriétaire PBCB8X) pour la parcelle CE 4
- SCI SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU ROQUAL – M. NOEL CIE BOUSCASSE – Le Roqual – 24200 CARSAC AILLAC – (N° propriétaire PBCB5G) pour les parcelles AA 44 et AA 45 aux adresses suivantes : 288A Le Roqual et 328 Le Roqual
- M. CLOUP Etienne Jean-Louis époux BORDES Bernadette Sylvie – Route du Lot – 24200 SARLAT (N° propriétaires MBTQH8 et MBVQHZ) pour les parcelles CE 7 et 8 aux adresses suivantes : 16 route du Lot et 18 route du Lot
- M. GAILLARD Jacques – La Garenne/La Baronie – 24210 BARS (N° propriétaires MBHRH8 et MBHRH9) pour l'adresse 0042 La Plaine – 24290 Thonac.
- SCI BCP GERANT DAS NEVES – Vialard – 24200 SARLAT LA CANEDA (N° propriétaire PBCGSG) pour les adresses 9001F, 9019 ET 9019A Les Vignasses – 24200 SARLAT LA CANEDA. L'entreprise STYLES ET FENETRES a signé un contrat d'élimination de ses déchets avec le SPIC du SICTOM du Périgord Noir
- SCI FONCIERE JARDEL – Route de Thonac – 24290 MONTIGNAC (N° propriétaire PBCPSQ) pour l'adresse 100 A Les Abattoirs – 24290 MONTIGNAC. Les locaux sont à usage de garage automobile ; l'entreprise dispose de filières agréées pour l'élimination de l'ensemble de ses déchets.

AR PREFECTURE

024-252402284-20171007-2017077102017-DE
Regu le 07/11/2017

- SCI P C 3 – Pech Biel – 46090 LE MONTAT (N° propriétaire PBCJG3) pour les adresses 9001 Avenue de la Dordogne et 4 Avenue Joséphine Baker – 24200 SARLAT
- M. BRETEL Pierre – Peyreplate – 24590 BORREZE (N° propriétaire MBTNF9) pour l'adresse 71 Peyreplate – 24590 BORREZE
- SCI LA FOURNERIE NORD – La Chapelle Péchaud – Le Bourg – 24250 CASTELNAUD LA CHAPELLE (N° Propriétaire PBCTV2) pour les adresses 17D et 1581 La Fournerie Nord – 24220 VEZAC
- SA NATIXIS LEASE IMMO GESTIONNAIRE – 4 Place de la Coupole – 94220 CHARENTON LE PONT (N° Propriétaire P996GX) pour l'adresse 9001F Avenue Aristide Briand – 24200 SARLAT.
- MME FREYTET Huguette – Les Trois Moulins – 24170 SAINT POMPON (N° propriétaire MBVRMZ) pour l'adresse 316 Croix de Bel-Air – 24250 DAGLAN
- M. FREYTET Albert Christian Bernard – Le Château de Bel-Air – 24250 DAGLAN (N° propriétaire MBTWN8) pour l'adresse 0317 Croix de Bel-Air – 24250 DAGLAN.
- **Décide de ne pas accorder l'exonération de la TEOM à :**
- M. VEAUX Pierre – 14 Rue des Ecoles – 46090 ESPERE (N° propriétaire MB2BW5) pour l'adresse 22 Rue Jean de La Fontaine – 24200 SARLAT.
- SCI L'ETHE – 8 Avenue de la Gare – 24290 MONTIGNAC (N° propriétaire PBCTBF) pour l'adresse 17 Avenue de la Gare – 24290 MONTIGNAC.
- SCI LES 2 PIERRES – 8 Avenue de la Gare – 24290 MONTIGNAC.

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
 Marcillac St Quentin, le 07 octobre 2017



AR PREFECTURE

024-252402284-20171007-2017077102017-DE
 Regu le 07/11/2017